



REPUBLIQUE FRANCAISE
REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
(Article L 21121 – 10 du Code Général des Collectivités Locales)
Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie, salle Salives

MERCREDI 27 MAI 2026 A 19 Heures

Affiché le 22 MAI 2026

ORDRE DU JOUR

1. DESIGNATION D'UN(E) SECRETAIRE DE SEANCE
2. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE
3. DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE PREVUES A L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES
4. ADOPTION DU REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL
5. ADOPTION DU REGLEMENT BUDGETAIRE ET FINANCIER
6. RENOUVELLEMENT DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS
7. AVENANT 1 A LA CONVENTION OPERATIONNELLE « REVITALISATION SOUILLAC » SIGNEE AVEC ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER D'OCCITANIE (EPFO)
8. FDEL-TE46 – EXTENSION ECLAIRAGE PUBLIC – OPÉRATION 42810 – EXTENSION DE L'ECLAIRAGE AUX ABORDS DE L'ECOLE PRIMAIRE
9. CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DES INSTALLATIONS SPORTIVES AU COMITE DEPARTEMENTAL DE RUGBY DU LOT POUR DES STAGES RUGBY VACANCES ET UN STAGE FOOT VACANCES
10. CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DES INSTALLATIONS SPORTIVES A MONSIEUR PIERRE BONNET POUR LES « STAGES MULTISPORT DE L'ETE »
11. CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION « DECOUVERTE DU PATRIMINE A CHEVAL » POUR LA ROUTE RANDONNEE DECOUVERTE 2026
12. CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LOCAUX AU REZ DE CHAUSSEE DE L'ANCIEN PRESBYTERE A L'ASSOCIATION « CAFE ASSOCIATIF DE SOUILLAC »
13. CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LOCAUX AU REZ DE CHAUSSEE DE L'ANCIEN PRESBYTERE A L'ASSOCIATION « SOUILLAC EN JAZZ »
14. CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL AU PREMIER ETAGE DE L'ANCIEN PRESBYTERE A L'ASSOCIATION « SOUILLAC ILE MAURICE »
15. CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL AU PREMIER ETAGE DE L'ANCIEN PRESBYTERE A L'ASSOCIATION « LE PIED A L'ETRIER »
16. CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL AU PREMIER ETAGE DE L'ANCIEN PRESBYTERE A L'ASSOCIATION « LES ECOLIERS SOUILLAGAIS »
17. CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL AU PREMIER ETAGE DE L'ANCIEN PRESBYTERE A L'ASSOCIATION « INTEGR'A DOM »
18. CONVENTION DE LUTTE CONTRE LA PROLIFERATION DES CHATS ERRANTS ET DE SUBVENTIONNEMENT AVEC L'ASSOCIATION « L'ILOT DE PAN »
19. ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS A DES ASSOCIATIONS
20. RAPPORT D'ACTIVITE DU CAMPING DES ONDINES 2025
21. MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS DE LA COMMUNE
22. MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS DU SERVICE ASSAINISSEMENT
23. FIXATION DU NOMBRE DE REPRESENTANTS DU PERSONNEL AU COMITE SOCIAL TERRITORIAL, MAINTIEN DU PARITARISME NUMERIQUE ET DECISION DU RECUEIL DE L'AVIS DES REPRESENTANTS DE LA COLLECTIVITE
24. DECISION MODIFICATIVE 1 – BUDGET PRINCIPAL
25. MOTION EN FAVEUR DU MAINTIEN DE LA COMPETENCE D'AUTORITE ORGANISATRICE DE LA DISTRIBUTION D'ENERGIE A TERRITOIRE D'ENERGIE LOT (TE46)

